REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

Etablissement acheteur

Lycée Polyvalent René Perrin
Rue René Perrin
73400 UGINE

Date limite de réception des offres : 24 novembre 2017 à17h00

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation porte sur les prestations désignées ci-après :

LOT PAINS – VIENNOISERIES 2018-2019

Pains :	**Viennoiseries :**
Flûte 400 gr: *environ 20000 unités commandées*	Croissant au beurre
Baguette 200 gr	Croissant au beurre mini
Baguette campagne	Pain au chocolat au beurre
Petit pain rond 50 gr. *: environ 8000 unités commandées*	Pain au chocolat au beurre mini
Petit pain sandwich 70 gr.	Brioche sucrée
Pain campagne	Pain au raisin
Pain seigle	Pain au lait
Pâte à pain	Chausson aux pommes
Pain de mie carré tranché	Levure chimique
Levure de boulanger	

2. ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est un marché à procédure adaptée conforme à la charte d'achat de l'établissement.

3. CONTENU DES OFFRES

Les candidats feront leur proposition de prix unitaire sur chaque article mentionné à l'article I.

Toute réponse incomplète pour le lot entraînera la nullité de l'offre.

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

a) Lettre de candidature (modèle DC4)
b) Un acte d'engagement sur lequel l'offre sera établie et accompagnée d'un devis détaillé.
c) le C.C.A.P signé
d) Conformément aux articles 43 à 46 du Code des Marchés Publics :

1°) Des renseignements ou pièces relatives à la nature et aux conditions générales d'exploitation de l'entreprise, à ses moyens techniques, à ses références, aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager.

2°) Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

3°) La déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction à concourir (voir document joint).

4°) L'état annuel des certificats fiscaux et sociaux délivré par le Trésorier Payeur Général ou à défaut une attestation sur l'honneur qui ne dispense pas le candidat retenu d'avoir à fournir obligatoirement ces certificats avant que la notification du marché puisse être effectuée (voir document joint)..

5°) Les pièces prévues aux articles R324-4 ou R324-7 du code du travail ou à défaut une attestation sur l'honneur.

6°) L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du travail (voir document joint).

7°) Le n° d'agrément de leurs entrepôts (arrêté du 03.04.96) avec l'attestation des services vétérinaires.

8°) Un RIB original.

Pour tous les documents l'exigeant, la signature du candidat doit être manuscrite et originale, et doit émaner d'une personne habilitée à représenter le candidat.

4. CONDITIONS D'ENVOI DES SOUMISSIONS OU DES OFFRES

Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis au service contre récépissé.

Les candidats transmettent leur offre sous double enveloppe cachetée.

L'enveloppe intérieure avec la mention « ne pas ouvrir » portera les renseignements suivants :
Offre pour la fourniture de pains et viennoiseries, et contiendra tous les documents demandés à l'article 3.

L'enveloppe extérieure portera l'adresse suivante :

Lycée Polyvalent René Perrin
à l'attention de Mme COR DELORME
41 rue René Perrin
73400 UGINE

5. JUGEMENT DES PROPOSITIONS

Dans le cas ou plusieurs offres jugées plus intéressantes seraient considérées comme équivalentes, il sera demandé aux candidats de nouvelles offres. L'administration pourra leur demander également de préciser ou compléter la teneur de leur offre.

Les candidats seront informés du résultat de l'appel d'offres par courrier.